

cherchaient à introduire chez toutes les classes. Les paroissiens se concentraient autour de leurs curés, véritables chefs de paroisse, et la politique, qui tendait à dégrader les provinces canadiennes des mains anglo-saxonnes, n'était pas étrangère à cette alliance du clergé et des fidèles.

L'abbé Joann, on le sait, appartenait à l'ordre des Sulpiciens. Mais ce que le lecteur ignore peut-être, c'est que cet ordre, possesseur d'une partie des territoires dès le début de la conquête, en tire, actuellement encore, d'importants revenus. Diverses servitudes, créées, principalement dans l'île de Montréal, en vertu des droits seigneuriaux qui lui avaient été concédés par Richelieu (*), s'exercent toujours au profit de la congrégation. Il suit de là que les Sulpiciens forment une corporation aussi honorée que puissante au Canada, et que les prêtres restés les plus riches propriétaires du pays, y sont par cela même les plus influents.

Le sermon, on pourrait dire la harangue patriotique de l'abbé Joann, dura trois quarts d'heure environ. Elle enthousiasma ses auditeurs à ce point que, n'eût été la sainteté du lieu, des acclamations répétées l'eussent accueillie. La fibre nationale avait été profondément remuée dans cette assistance si patriote. Peut-être s'étonnera-t-on que les autorités laissassent libre cours à ces prédications où la propagande réformatrice se faisait sous le couvert de l'Évangile ? Mais il eût été difficile d'y saisir une provocation directe à l'insurrection, et, d'ailleurs, la chaire jouissait d'une liberté à laquelle le gouvernement n'aurait voulu toucher qu'avec une extrême réserve.

Le sermon fini, Jean se retira dans un coin de l'église, tandis que s'écoulait la foule. Voulait-il donc se faire reconnaître de l'abbé Joann, lui serrer la main, échanger avec lui quelques paroles, avant de rejoindre ses compagnons à la ferme de Chipogan ? Oui, sans doute. Les deux frères ne s'étaient pas vus depuis quelques mois, allant, chacun de son côté, pour accomplir la même œuvre de dévouement national.

Jean attendait ainsi derrière les premiers piliers de la nef, lorsqu'un véhément tumulte éclata au dehors. C'était des cris, des vociférations, des hurlements. On eût dit d'une sorte de colère publique, qui se manifestait avec une extraordinaire violence. En même temps, de larges lueurs illuminaient l'espace, et leur réverbération pénétrait jusqu'à l'intérieur de l'église.

Le flot des auditeurs sortit, et Jean, entraîné comme malgré lui, le suivit jusqu'au milieu de la place.

Que se passait-il donc ?

Là, devant les ruines de la maison du traître, un grand feu venait d'être allumé. Des hommes, auxquels se joignirent bientôt des enfants et des femmes, attisaient ce feu, en y jetant des brassées de bois mort.

En même temps que les cris d'horreur, ces mots de haine retentissaient dans l'air :

« Au feu, le traître !... Au feu, Simon Morgaz ! »

Et alors, une sorte de mannequin, habillé de haillons, fut traîné vers les flammes.

Jean comprit. La population de Chambly procédait, en effigie, à l'exécution du misérable, comme à Londres, on traîne encore par les rues l'image de Guy Fawkes, le criminel héros de la conspiration des Poudres.

Aujourd'hui, c'était le 27 septembre, c'était l'anniversaire du jour où Walter Hodge et ses compagnons, François Clerc et Robert Farran, étaient morts sur l'échafaud.

Saisi d'horreur, Jean voulut fuir... Il ne put s'arracher du sol, où il semblait que ses pieds restaient irrésistiblement attachés. Là, il revoyait son père, accablé d'injures, accablé de coups, souillé de la boue que lui jetait cette foule, en proie à un délire de haine. Et il lui semblait que tout cet opprobre retombait sur lui Jean Morgaz.

En ce moment, l'abbé Joann parut. La foule s'écarta pour lui livrer passage.

Lui aussi, il avait compris le sens de cette manifestation populaire. Et, en cet instant, il recon-

nut son frère, dont la figure livide lui apparut dans un reflet des flammes, tandis que cent voix criaient avec cette date odieuse du 27 septembre, le nom infamant de Simon Morgaz !

L'abbé Joann ne fut pas maître de lui. Il étendit les bras, il s'élança vers le bûcher, au moment où le mannequin allait être précipité au milieu de la fournaise.

« Au nom du Dieu de miséricorde, s'écria-t-il, pitié pour la mémoire de ce malheureux !... Dieu n'a-t-il pas des pardons pour tous les crimes !... »

— Il n'en a pas pour le crime de trahison envers la patrie, envers ceux qui ont combattu pour elle ! », répondit un des assistants.

Et, en un instant, le feu eut dévoré, comme il le faisait à chaque anniversaire, l'effigie de Simon Morgaz.

Les clameurs redoublèrent et ne cessèrent qu'au moment où les flammes s'éteignirent.

Dans l'ombre, personne n'avait pu voir que Jean et Joann s'étaient rejooints et que, là, tous deux, la main dans la main, ils baissaient la tête.

Sans prononcé une parole, ils quittèrent le théâtre de cette horrible scène, et s'enfuirent de cette bourgade de Chambly, où ils ne devaient jamais revenir.

IX. — MAISON-CLOSE

A six lieues de Saint-Denis s'élève le bourg de Saint-Charles, sur la rive nord du Richelieu, dans le comté de Saint-Hyacinthe, qui confine à celui de Montréal. C'est en descendant le Richelieu, un des affluents les plus considérables du Saint-Laurent, que l'on arrive à la petite ville de Sorel, où le *Champlain* avait relâché pendant sa dernière campagne de pêche.

A cette époque, une maison isolée s'élevait à quelques centaines de pas avant le coude qui détourne brusquement la grande rue de Saint-Charles, lorsqu'elle s'engage entre les premières maisons de la bourgade.

Modeste et triste habitation. Rien qu'un rez-de-chaussée, percé d'une porte et de deux fenêtres, précédé d'une petite cour, où foisonnent les mauvaises herbes. Le plus souvent, la porte est fermée, les fenêtres ne sont jamais ouvertes, même derrière les volets à panneaux pleins, qui sont repoussés contre elles. Si le jour pénètre à l'intérieur, c'est uniquement par deux autres fenêtres, pratiquées dans la façade opposée, et donnant sur un jardin.

A vrai dire, ce jardin n'est qu'un carré, entouré de hauts murs festonnés de longues parietaires, avec un puits à margelle, établi dans l'un des angles. Là, sur une superficie d'un cinquième d'acre, poussent divers légumes. Là, végètent une douzaine d'arbres à fruits, poiriers, noisetiers ou pommiers, abandonnés aux seuls soins de la nature. Une petite basse-cour, prise sur le jardin et contiguë à la maison, loge cinq à six poules, qui fournissent la quantité d'œufs nécessaires à la consommation quotidienne.

A l'intérieur de cette maison, il n'y a que trois chambres, garnies de quelques meubles—le strict nécessaire. L'une de ces chambres, à gauche en entrant, sert de cuisine ; les deux autres, à droite, servent de chambres à coucher. L'étroit couloir qui les sépare, établit une communication entre la cour et le jardin.

Où ! cette maison était humble et misérable ; mais on sentait que cela était voulu, qu'il y avait là parti pris de vivre dans ces conditions de misère et d'humilité. Les habitants de Saint-Charles ne s'y trompaient point. En effet, s'il arrivait que quelque mendiant frappât à la porte de Maison-Close—c'est ainsi qu'on la désignait dans la bourgade—jamais il ne s'en allait sans avoir été assisté d'une légère aumône. Maison-Close aurait pu s'appeler Maison-Charitable, car la charité s'y faisait à toute heure.

Qui demeurait là ? Une femme, toujours seule, toujours habillée de noir, toujours recouverte d'un long voile de veuve. Elle ne quittait que rarement sa maison—une ou deux fois la semaine, lorsque quelque indispensable acquisition l'obligeait à sortir, ou, le dimanche, pour se rendre à l'office. Quand il s'agissait d'un achat, elle attendait que la nuit ou tout au moins le soir fût venu, se glissait à travers les rues sombres, longeait les maisons, entraînait rapidement dans une boutique, parlait

d'une voix sourde, en peu de mots, payait sans marchander, revenait, la tête basse, les yeux à terre, comme une pauvre créature qui aurait eu honte de se laisser voir. Allait-elle à l'église, c'était dès l'aube, à la première messe. Elle se tenait à l'écart, dans un coin obscur, agenouillée, pour ainsi dire rentrée en elle-même. Sous les plis de son voile, son immobilité était effrayante. On aurait pu la croire morte, si de douloureux soupirs ne se fussent échappés de sa poitrine. Que cette femme ne fût pas dans la misère, soit ! mais c'était assurément un être bien misérable. Une ou deux fois, quelques bonnes âmes avaient voulu l'assister, lui offrir leurs services, s'intéresser à elle, lui faire entendre des paroles de sympathie... Et alors, se serrant plus étroitement dans son vêtement de deuil, elle s'était vivement reculée, comme si elle eût été un objet d'horreur.

Les habitants de Saint-Charles ne connaissaient donc point cette étrangère—on pourrait dire cette recluse. Douze années avant, elle était arrivée dans la bourgade, afin d'occuper cette maison, achetée pour son compte, à très bas prix, car la commune, à laquelle elle appartenait, voulait depuis longtemps s'en défaire et ne trouvait pas acquéreur.

Un jour, on apprit que la nouvelle propriétaire était arrivée la nuit, dans sa demeure, où nul ne l'avait vue entrer. Qui l'avait aidée à transporter son pauvre mobilier ? on ne savait. D'ailleurs, elle ne prit point de servante pour l'aider à son ménage. Jamais, non plus, personne ne pénétrait chez elle. Telle elle vivait alors, telle elle avait vécu depuis son apparition à Saint-Charles, dans une sorte d'isolement cenobitique. Les murs de Maison-Close étaient ceux d'un cloître, et nul ne les avait franchis jusqu'alors.

Du reste, les habitants de la bourgade ne cherchaient point à pénétrer dans la vie de cette femme, à dévoiler les secrets de son existence ? Durant les premiers jours de son installation, ils s'en étonnèrent un peu. Quelques commérages se firent sur la propriétaire de Maison-Close. On supposa ceci et cela. Bientôt, on ne s'occupa plus d'elle. Dans la limite de ses moyens, elle se montrait charitable envers les pauvres du pays—et cela lui valut l'estime de tous.

Grande, déjà voûtée plus par la douleur que par l'âge, l'étrangère pouvait avoir actuellement une cinquantaine d'années. Sous le voile qui l'enveloppait jusqu'à mi-corps, se cachait un visage qui avait dû être beau, un front élevé, de grands yeux noirs. Ses cheveux étaient tout blancs ; son regard semblait imprégné de ces larmes ineffaçables qui l'avaient si longtemps noyé. A présent, le caractère de cette physionomie, autrefois douce et souriante, était une énergie sombre, une implacable volonté.

Cependant, si la curiosité publique se fût plus étroitement appliquée à surveiller Maison-Close, on aurait acquis la preuve qu'elle n'était pas absolument fermée à tout visiteur. Trois ou quatre fois par an, invariablement la nuit, la porte s'ouvrait tantôt devant un, tantôt devant deux étrangers, qui ne négligeaient aucune précaution pour arriver et repartir sans avoir été vus. Restaient-ils quelques jours dans la maison, ou seulement quelques heures ? Personne n'eût été à même de le dire. En tout cas, lorsqu'ils la quittaient, c'était avant l'aube. Nul ne pouvait se douter que cette femme eût encore quelques relations avec le dehors.

C'est précisément ce qui advint vers onze heures, dans la nuit du 30 septembre 1837. La grande route, après avoir traversé le comté de Saint-Hyacinthe, de l'ouest à l'est, passe à Saint-Charles et se poursuit au delà. Elle était déserte alors. Une profonde obscurité baignait la bourgade endormie. Aucun habitant ne put voir deux hommes redescendre cette route, se glisser jusqu'au mur de Maison-Close, ouvrir la barrière de la petite cour, qui n'était fermée que par un loquet, et frapper à la porte, d'une façon qui devait être un signal de reconnaissance.

La porte s'ouvrit et se referma aussitôt. Les deux visiteurs entrèrent dans la première chambre de droite, éclairée par une veilleuse, dont la faible lumière ne pouvait filtrer à l'extérieur.

(*) C'est en 1854 seulement que le Parlement du Canada vota le rachat facultatif de ces charges ; mais nombre de propriétaires, fidèles aux anciens usages, les acquittent encore entre les mains du clergé sulpicien.